

## COMMUNIQUE FINAL

### TABLE RONDE POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS INTEGRATEURS DE LA CEMAC

*(Paris, les 28 & 29 novembre 2023)*

Organisée par la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sous le très haut patronage de **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC**, la Table Ronde sur la mobilisation des financements pour le deuxième programme de projets intégrateurs de la CEMAC, s'est tenue les 28 et 29 novembre 2023 à Paris.

Cette Table ronde s'est déroulée en présentiel et en visioconférence. Y ont pris part, les Membres des Gouvernements des Etats de la CEMAC, les Représentants du Gouvernement français, les Responsables des Institutions communautaires, les Représentants des Institutions financières internationales, les bailleurs de fonds et les investisseurs publics et privés.

Six temps forts ont marqué cet événement : la cérémonie d'ouverture, la présentation de la vision et la stratégie de développement de l'Afrique Centrale, la présentation détaillée du deuxième programme de projets intégrateurs de l'Afrique Centrale, les témoignages sur les initiatives de financement des projets de développement en Afrique ainsi que la mise en œuvre des projets en mode PPP, les rencontres B to B, et les annonces des partenaires et bailleurs.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par huit allocutions.

L'allocution **officielle** de bienvenue a été prononcée par **Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo, Président du COPIL du PREF-CEMAC et représentant de **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président Dédié au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC)**, qui a rendu compte des progrès remarquables enregistrés dans la mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs, à travers notamment la mobilisation de la totalité des financements recherchés et la réalisation à 80% des projets intégrateurs présentés à Paris en novembre 2020. Au nom du Président Dédié du PREF-CEMAC, le Président du COPIL a lancé un appel pressant à tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), aux Investisseurs publics et privés, afin qu'ils apportent leur

soutien au financement des projets structurants indispensables pour bâtir une Afrique Centrale prospère et résiliente.

**Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC a relevé que la deuxième table ronde de Paris est la résultante du succès de celle organisée trois ans plus tôt. Le programme de projets prioritaires est une déclinaison du Programme Economique Régional (PER) adopté en 2010 en vue de favoriser une plus grande visibilité de la CEMAC en valorisant en priorité ses infrastructures. Ainsi, la réalisation des projets intégrateurs devrait rendre la région plus connectée, compétitive et résiliente avec un accroissement des échanges intracommunautaires pour l'opérationnalisation effective de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf).

Dans son intervention, **le Dr Joseph N'GUESSAN**, Représentant du Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), a fait savoir que près de 60 % du premier programme de projets intégrateurs a été financé par la BAD. Il a, par ailleurs, réitéré le soutien sans faille de la Banque au deuxième programme de projets intégrateurs en prenant toute sa place pour accompagner les pays bénéficiaires à sa concrétisation dans la limite des ressources disponibles sur ses différents guichets de financement, y compris l'appui technique et financier en structurant les projets intégrateurs, en synergie avec les autres PTFs et une plus grande implication du secteur privé international et régional.

**Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU**, Président de la BDEAC, a rappelé qu'en 2020, la Banque de développement s'était engagée à financer des projets des secteurs des transports et des technologies de l'information et de la communication, pour un montant total de 308,7 milliards de FCFA, soit 11,6% du coût global estimatif de l'enveloppe à couvrir. Il a relevé que, consciente de son rôle moteur pour le développement de la région, la BDEAC a plus qu'honoré ses engagements en accordant sept (07) financements en faveur des projets intégrateurs du secteur des transports, pour un montant total de 350,2 milliards de FCFA, soit 113,5% des engagements pris lors de la Table Ronde de 2020. Il a ensuite affirmé que la BDEAC prendra, une fois de plus, toute sa place pour le parfait aboutissement du deuxième programme prioritaire.

S.E. **Monsieur l'Ambassadeur AWAD SAKINE AHMAD**, Représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E. **MOUSSA FAKI MAHAMAT**, s'est réjoui de la mise en place du nouveau programme de projets intégrateurs qui permettra à terme, de doter cette grande région d'infrastructures diverses pour consolider son intégration régionale et tirer meilleur profit de la ZLECAf, l'un des sept (7) piliers de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En conséquence, l'Union africaine se tiendra toujours aux côtés de la CEMAC pour l'accompagner à atteindre cet objectif, notamment en jouant un rôle de plaidoyer auprès de tous les partenaires au développement et les institutions financières.

Les **allocutions des invités spéciaux** ont été faites respectivement par le **Dr Diederick ZAMBON**, Directeur des Infrastructures de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), **Monsieur Adboul Salam BELLO**, Administrateur du Groupe de la Banque Mondiale pour le Groupe Afrique II, et par **Monsieur Régis Olivier N'SONDE**, Administrateur Suppléant du Fonds Monétaire International (FMI) pour le Groupe Afrique II.

**Dr Diederick ZAMBON** a relevé que la diversité géographique et la singularité de chacun des pays de la zone CEMAC la positionnent de manière unique sur le continent africain et qu'aucune autre région sur ce continent ne bénéficie d'un tel potentiel en matière d'énergies renouvelables entre le fort niveau d'ensoleillement des pays au Nord de la zone et toute la capacité hydroélectrique au sein des pays situés au Sud. Il a précisé à cet effet, d'une part, que la BEI est convaincue que toutes ces potentialités et toutes ces perspectives de développement gagneraient à être mises en œuvre dans un cadre intégré à l'échelle de l'ensemble de la CEMAC et, d'autre part, qu'en sa qualité de Banque de l'Union Européenne, la BEI s'inscrit pleinement dans l'initiative Global Gateway qui promeut des investissements dans les domaines du numérique, du climat et de l'énergie, des transports, de la santé, ainsi que de l'éducation et de la recherche. A ce titre, la BEI va contribuer à la mise en œuvre de plus de projets intégrateurs et à impact dans la zone CEMAC pour matérialiser la vision du PREF CEMAC. Enfin, il a relevé que depuis le début de ses activités dans la région CEMAC, la BEI a eu l'occasion de mettre à disposition 1,4 milliards d'euros de financements en faveur de projets clés parmi lesquels certains en faveur de l'intégration régionale.

**Monsieur Adboul Salam BELLO** a relevé qu'il y a un consensus aujourd'hui parmi les partenaires de la sous-région, y compris le Groupe de la Banque mondiale, sur la nécessité de combler progressivement le gap en infrastructures, pour des raisons d'ordre financier mais aussi pour des arguments liés à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il a par ailleurs précisé que les projets dans le domaine des infrastructures exigent une bonne planification et une faisabilité en termes de conception technique et de financement qui garantissent l'accessibilité économique et la durabilité. A cet égard, il a souligné que le partenariat public-privé (PPP) s'avère être une option rationnelle de financement des investissements pour pallier la faiblesse des ressources publiques de la région, car il permet aussi de ne pas éroder les budgets nationaux et, par conséquent, de garder l'encours de la dette publique dans les normes des critères de convergence. Il a relevé, à cet effet, que pour accélérer le développement des PPP et du secteur privé en Afrique, le Bureau Afrique II continue de solliciter et de mobiliser le Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement à trouver des moyens innovants pour atténuer les effets négatifs de ces infrastructures et jouer un rôle déterminant pour réduire la perception de risque élevé en Afrique.

**Monsieur Régis Olivier N'SONDE** a salué l'amélioration de la situation macroéconomique et des perspectives à moyen-terme de la CEMAC, à travers le raffermissement de la reprise économique et l'atténuation des pressions inflationnistes, l'amélioration continue des avoirs extérieurs nets et des positions budgétaires. Par ailleurs, il a souligné l'importance de poursuivre les réformes structurelles, réglementaires et de gouvernance lesquelles, accompagnées de l'amélioration de l'environnement des affaires et du capital humain et le renforcement de l'intégration régionale, devraient accélérer la diversification et une croissance plus forte et plus verte. Il a en outre relevé que le FMI, d'une part, juge que la mise en œuvre du PREF-CEMAC à date a été satisfaisante et, d'autre part, félicite les instances de ce Programme pour le suivi des réformes qui ont commencé à porter des fruits, avec l'appui des PTFs, y compris le FMI. Enfin, il a relevé que le FMI salue la réussite en cours du premier programme de projets intégrateurs et souhaite au minimum une aussi bonne exécution du deuxième programme.

**Ouvrant les travaux, S.E. Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC**, a souhaité la bienvenue à tous les invités et participants, et a également témoigné sa gratitude et celle de toutes les populations de la CEMAC à l'endroit du peuple français et de ses autorités pour l'accueil une fois de plus chaleureux en terre française.

Le Président a relevé que la mise en œuvre des réformes engagées dans le cadre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), Programme mis en place par les Chefs d'Etat de la CEMAC lors de leur Sommet de Malabo du 30 juillet 2016, a permis à ce jour d'inverser la tendance à la dégradation des indicateurs macroéconomiques observée en 2020 et de renouer avec la dynamique macroéconomique.

Le Président a ensuite souligné que la réalisation satisfaisante des projets intégrateurs prioritaires du premier programme a conduit les Chefs d'Etat de la CEMAC, lors de leur Sommet Extraordinaire du 18 août 2021, à donner de nouvelles orientations pour la mise en place d'un nouveau programme de projets nécessaires à la diversification des économies et au renforcement de l'intégration régionale. Au cours de ce même Sommet Extraordinaire, les Chefs d'État se sont engagés en faveur d'une nouvelle génération de réformes structurelles et financières en vue d'accélérer la diversification économique et la croissance inclusive, tout en réaffirmant l'importance cruciale du développement du capital humain et de la résilience de leurs peuples pour l'avenir économique de leurs pays. Enfin, Il a clos son propos en invitant tous les partenaires à accompagner la CEMAC dans le financement et la mise en œuvre de la stratégie communautaire d'import substitution des produits du cru de la CEMAC que la Conférence des Chefs d'État a adopté le 17 mars 2023, et qui vise à changer de paradigme dans le commerce intracommunautaire afin de créer les conditions d'un renforcement de la diversification des économies de la CEMAC, de promouvoir l'autosuffisance alimentaire, de réduire la sortie importante de devises pour l'importation des produits pourtant disponibles dans la sous-région, et de prévenir l'impact des chocs futurs sur la sécurité alimentaire des pays de la CEMAC.

**Abordant la description de la vision et de la stratégie de développement de l'Afrique Centrale**, le Commissaire de la Commission de la CEMAC en charge du département des infrastructures et du développement durable, **Monsieur Francial Giscard Bodin Libengue-Dobele Kpoka**, a montré que l'Afrique Centrale est une région résiliente à fort potentiel de croissance, grâce principalement à sa position géographique stratégique, son importante réserve forestière, ses réserves minières et pétrolières, son fort potentiel agricole, sa façade maritime riche en ressources halieutiques, une stabilité macro-économique qui se consolide, une intégration régionale en marche et la forte volonté politique exprimée dans la Vision 2025 pour faire de la zone CEMAC « *un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain* ». Quant au Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, il a rappelé les atouts de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale qui s'inscrit dans un environnement stable, dispose d'un système bancaire résilient et d'un marché financier en plein effort, avec notamment une forte progression de la capitalisation boursière et une densification des opérations sur le marché des valeurs du Trésor.

Le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC, **Pr Michel-Cyr DJIENA WEMBOU**, a quant à lui fait le bilan de la mise en œuvre du premier programme, dont les onze projets intégrateurs prioritaires portent sur : (i) la facilitation du transport et des échanges, (ii) la production et l'interconnexion des réseaux électriques et de communications, (iii) le marché commun et la diversification économique et (iv) le capital humain. Après avoir rappelé que ce premier programme a mobilisé 3,8 milliards d'euros (contre 3,3 milliards initialement recherchés), le Secrétaire Permanent a relevé que sa mise en œuvre se déroule de manière globalement satisfaisante avec 8 projets qui sont déjà réalisés ou ont démarré. Les projets restants sont en cours de restructuration en PPP en vue de leur démarrage en 2024.

**La présentation du deuxième programme des projets intégrateurs de l'Afrique Centrale** a été faite par les Ministres des pays de la CEMAC. Ce nouveau programme est ambitieux et comprend treize (13) projets, structurés autour de quatre axes stratégiques, qui permettront : (i) la mise en place au sein de l'espace CEMAC des infrastructures de base dans les secteurs des transports, de l'électricité et des télécommunications sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable ; (ii) le renforcement de la résilience des économies de la sous-région face aux chocs futurs ; (iii) le développement des échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF) ; (iv) la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes ; et (v) l'appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, notamment le bois, et l'accélération de l'industrialisation des économies de la sous-région. Chacune de ces présentations a précisé le contexte, la description, les objectifs, le coût, les modes de financements, les résultats attendus, l'éligibilité au NEPAD et la viabilité de chaque projet.

A cet effet, la note conceptuelle des treize (13) projets intégrateurs a été présentée par **Monsieur Pedro ABESO OBIANG EYANG**, Vice-Ministre des Finances et du Budget de la République de Guinée-Equatoriale. Les projets de l'axe 1 sur le développement des infrastructures de transport pour faciliter l'intégration physique et la libre circulation des personnes et des biens ont été présentés par **Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale de la République du Congo et par **Monsieur Charles M'BA**, Ministre des Comptes Publics de la République Gabonaise. Les projets de l'axe 2 sur le renforcement de la production de l'énergie électrique ont été présentés par **Monsieur Hervé NDOBA**, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine et ceux de l'axe 3 sur la promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale ont été présentés par **Monsieur Tahir HAMID NGUILIN**, Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics de la République du Tchad. Le projet de l'axe 4 sur la diversification économique a été présenté par **Monsieur Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances de la République du Cameroun.

**Le coût total des treize projets intégrateurs prioritaires du nouveau programme est estimé à 8 835,88 millions d'euros.** Sur ce montant 1 513,66 millions d'euros, soit 17,13% du coût total, avaient déjà été mobilisés avant la table ronde, dégageant ainsi un financement à rechercher de 7322,21 millions d'euros, soit 82,38% du montant du coût global. Les PTFs, les organisations régionales, les bailleurs et investisseurs privés se sont engagés à financer et à participer à la mise en œuvre de tous ces projets.

**S'agissant des témoignages sur les modes de financement des projets de développement en Afrique**, les partenaires techniques au développement (AFD et UE), les investisseurs privés et publics (RAZEL BEC, MERIDIAM, Groupement du Patronat Francophone) ont partagé leurs expériences dans le financement des projets régionaux en Afrique Centrale, la nouvelle stratégie de l'Union Européenne pour la transformation verte et numérique de l'Afrique (Global Gateway « Afrique-Europe »), le financement et la mise en œuvre des projets en mode PPP (notamment la construction des gares et péages au Cameroun et la rénovation du Transgabonais) tout en manifestant leur intérêt et leur disponibilité à accompagner la sous-région dans la réalisation du nouveau programme des projets intégrateurs.

**Dans le cadre des rencontres B to B :** (i) les Ministres ont échangé avec les bailleurs de fonds et les investisseurs privés sur les caractéristiques spécifiques de certains projets, (ii) la BDEAC avec les bailleurs de fonds pour des précisions sur leurs intentions et modes de financement et (iii) la BEAC avec les investisseurs sur la problématique du transfert des capitaux.

**Au cours des missions de haut niveau de la CEMAC auprès des bailleurs et partenaires et lors de la séance consacrée aux déclarations et annonces des partenaires**, trois types d'annonces ont été faites :

**i) Financements acquis :**

- **ARISE IIP** s'est engagée à mobiliser un financement en PPP institutionnel de 60% du coût total des deux projets suivants : (i) 123 millions d'euros pour la construction du Port sec d'Ebebiyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon) et (ii) 177,5 millions d'euros pour l'appui au développement intégré de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée Equatoriale).
- **La BDEAC** s'est engagée à apporter un financement d'un montant global de 695 milliards de FCFA, équivalant à 1 100 millions euros pour couvrir les besoins en financement de 10 des 13 projets présentés à la Table Ronde. Il s'agit des projets suivants : (i) aménagement du corridor Pointe Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena – (Congo-RCA-Tchad) Phase 2, pour 98,4 milliards de FCFA, (ii) aménagement et bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Akurenam, tronçon Kougouleu-Medouneu (Gabon-Guinée-Equatoriale), pour un montant de 98,4 milliards de FCFA, (iii) aménagement et bitumage de la route Garoua-Boulai sur le Corridor 2 (Cameroun-RCA) pour un montant de 39 milliards de FCFA, (iv) construction du prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad), pour 65,6 milliards, (v) construction de la route Ndende-Dolisie sur le corridor Libreville-Brazzaville (Congo-Gabon), dernière phase, pour un montant de 65,6 milliards de FCFA, (vi) aménagement et bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière du Cameroun (Tchad-Cameroun), pour 32,8 milliards de FCFA, (vii) construction des voies d'accès routier au pont route-rail (Congo-RDC), pour un montant de 32,8 milliards de FCFA, (viii) connexion électrique entre Grand Poubara et Imboulou (580 Km) (Gabon-Congo), pour 65,6 milliards de FCFA, (ix)

construction du port sec d'Ebebiyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon), pour 32,8 milliards et (x) appui au développement intégré de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée Equatoriale), pour 98,4 milliards de FCFA.

- **La Banque Africaine de Développement** s'est engagée à mobiliser un financement d'un montant global de 389,77 millions d'euros en faveur des projets suivants : (i) construction de la route Ndende-Dolosie Transport du Corridor Libreville-Brazzaville (Dernière phase) (Gabon-Congo), soit 137,5 millions d'euros au profit de la partie gabonaise, (ii) construction des voies d'accès routier au pont route-rail (Congo-RDC), pour un montant de 40 millions de USD en faveur de la RDC et 60 millions d'euros en faveur de la République du Congo ainsi qu'un don de 1,5 million de USD à la République du Congo pour le financement de études complémentaires des accès routiers du pont route-rail , (iii) projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée Equatoriale) pour 60 millions de USD, et (iv) projet d'aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena (Congo-RCA-Tchad) Phase 2 pour 100 millions d'euros. Par ailleurs, cette institution a accordé un prêt souverain de 75 millions d'euros au Cameroun pour le financement du projet de construction du pont sur le fleuve Ntem, entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, s'inscrivant dans le cadre du premier programme des projets intégrateurs.
  
- **La Banque Mondiale** s'est engagée à renforcer sa collaboration avec la CEMAC à travers : (i) le Projet des aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents en RCA et au Congo ; et (ii) le Projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo. La Banque a rappelé qu'un don IDA de 240 millions de USD en faveur de la RCA et un prêt de 90 millions de USD ont été approuvés pour le Congo pour le projet d'aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents en RCA et au Congo. La Banque est aussi engagée à supporter les projets routiers sur le corridor 13 se basant sur les études d'évaluation de l'efficacité des infrastructures (InfraSAP) dans la zone CEMAC. La Banque a également souligné son soutien à l'axe 3 pour promouvoir le marché unique et l'intégration commerciale à travers un projet de facilitation du commerce et chaînes de valeurs dans la zone CEMAC. Pour ce qui est de l'axe 4, la Banque a souligné l'assistance technique qu'elle apporte aux autorités du Bassin du Congo pour améliorer la conservation et la gestion durable des forêts et renforcer la résilience des communautés et des économies riveraines.
  
- **La Banque Européenne d'Investissement** a réitéré son intérêt de poursuivre les échanges avec la CEMAC et les pays bénéficiaires, tant sur le plan technique que sur le plan financier, en étroite collaboration avec la Commission Européenne (CE). L'objectif étant d'étudier la manière la plus adéquate de contribuer aux futurs projets qui sont portés par la CEMAC, notamment les projets suivants qui sont en ligne avec les priorités de la BEI et de la CE: (i) Aménagement de la route Garoua

Boulai-Baboua sur le Corridor 2 (Cameroun-RCA), (ii) Construction du prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré et N'djamena (Cameroun-Tchad), (iii) Aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents en RCA et au Congo, et (iv) Appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée Equatoriale).

- **BLEND FINANCE** (Emirats Arabes Unis) s'est engagé à mobiliser un financement d'un montant global de 5 596 millions d'euros pour la réalisation en PPP du projet de construction du prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) qui couvrira une période de 6 ans. Ce financement sera mobilisé en deux tranches, dont 2 979 millions d'euros en 2024 pour le tronçon Ngaoundéré-Koutéré-Moundou (385 km) et le reste à partir de 2026 pour les tronçons Moundou-Djoumane-Bongor de 228 km (1 119 millions d'euros) et Bongor-Maillem-N'Djamena de 265 km (1 498 millions d'euros).
- **La Banque Nordique d'Investissement** a marqué son intérêt pour le financement de trois projets, à savoir : (i) la construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun), (ii) la construction du Port sec d'Ebebiyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon) et (iii) le projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée-Equatoriale).
- **Le WAGAS GROUP** s'est engagé à apporter un financement de 400 millions d'euros en faveur des projets des axes 1 (Développement des infrastructures de transport pour faciliter l'intégration physique) et 2 (Renforcement de la production d'une énergie stable, bon marché et accessible aux populations).
- **La Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie** a annoncé sa volonté de faciliter avec ses partenaires techniques tels que Kromann Reumert et les institutions financières nordiques, pour ne citer que ceux-ci, un partenariat gagnant-gagnant pour la levée de fonds, le financement des projets intégrateurs prioritaires et le financement des projets de développement de la Zone CEMAC. La Chambre a exprimé son intérêt pour cinq projets à savoir : (i) le projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée Equatoriale), (ii) le projet de construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun), (iii) le projet de construction du prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) et (iv) le projet des aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents en RCA et au Congo.

ii) **Financements en cours de finalisation** : certains bailleurs et partenaires ont indiqué les projets pour lesquels ils sont intéressés, notamment sur les axes 2 et 3, et ont sollicité des précisions complémentaires pour affiner leurs intentions. Il s'agit de : Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie, FININFRA et STOA.

iii) **Manifestations d'intérêt** : certains bailleurs et partenaires ont manifesté leur intérêt de financement et d'accompagnement sans préciser de montant :

- AFD : axes 1 (Développement des infrastructures de transport pour faciliter l'intégration physique) et 4 (Diversification économique propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement).

Le montant total des financements mobilisés à cette table ronde s'élève provisoirement à environ 9 209,95 millions d'euros, soit 104,2 % du financement attendu. Il se dégage un surplus de 374,08 millions d'euros, qui seront très probablement complétés par les annonces attendues des bailleurs de fonds qui ont marqué leur intérêt pour le soutien à plusieurs projets sans indiquer le montant de leur contribution.

Pour garantir une meilleure efficacité des projets au bénéfice des populations, il a été rappelé la nécessité pour les Etats d'intensifier les réformes structurelles, réglementaires et de gouvernance tout en améliorant l'environnement des affaires et le capital humain et en renforçant l'intégration régionale pour accélérer la diversification des économies de la sous-région et une croissance économique plus forte et plus verte.

Par ailleurs, il a été relevé que la réalisation des travaux de construction des routes et des ouvrages d'art se déroule sans aucun incident au niveau des frontières des Etats membres concernés, grâce à l'appui des Ministres de l'Intérieur, de l'Administration du Territoire et de l'Intégration qui ont été encouragés à poursuivre la sécurisation des frontières et des activités transfrontalières en vue de la bonne mise en œuvre des projets intégrateurs.

Clôturent les travaux, **Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo, Président du COPIL du PREF-CEMAC et représentant de **S.E. Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo, **Président Dédié au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC)**, a remercié les Hautes Autorités françaises, et transmis au nom des Chefs d'Etat de la CEMAC, toute la reconnaissance des peuples de l'Afrique centrale à **S.E. Monsieur Emmanuel MACRON**, Président de la République Française, pour avoir facilité la tenue à Paris de cette deuxième table ronde de mobilisation des financements pour les projets intégrateurs de la CEMAC.

Au regard des financements mobilisés et des engagements pris par les PTFs, les Investisseurs internationaux publics et privés et les bailleurs de fonds traditionnels, le Président du COPIL s'est félicité du succès de la table ronde car elle a eu le mérite de faire un pas supplémentaire en avant, sur la route de la dotation de la CEMAC en infrastructures nécessaires à son développement. Les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs et les engagements enregistrés au cours de la Table Ronde témoignent à n'en point douter de la volonté de la communauté internationale à accompagner la CEMAC sur le chemin de l'émergence tout en l'interpellant et en l'engageant à plus d'efficacité et de célérité dans la réalisation des projets intégrateurs de la sous-région.

Le Président du COPIL a également remercié tous ceux qui ont annoncé leur contribution au

financement des projets intégrateurs de la CEMAC et salué tous ceux qui ont participé à cette table ronde.

Enfin, il a félicité le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC et toute son équipe pour la qualité du travail accompli.

Fait à Paris, le 29 novembre 2023

**Le Président du COPIL du PREF-CEMAC**



**Jean-Baptiste ONDAYE,**

**Ministre de l'Economie et des Finance de la  
République du Congo**